
MAIRIE

D'EYZAHUT

26160

04.75.90.16.35

mairie.eyzahut@orange.fr

Procès verbal de la séance du conseil municipal du vendredi 22 février 2013 à 20 heures 30

Date de convocation : 15 février 2013.

Président : Jean-Marie Delleaud, maire.

Présents : Alain Bacquet, Emmanuel Béranger, Jean-Marie Delleaud, Sébastien Delleaud, Jacques Gourabian, Gérard Pailharet, Séverine Pelourson, Alain Ramousse, Fabienne Simian

Absent : Maurice Sylvestre

Absente excusée représentée : Catherine Videau (pouvoir à Séverine Pelourson)

Secrétaire de séance : Fabienne Simian

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2012, lequel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DÉLIBÉRATIONS

1. ATESAT - Renouvellement de convention

La Direction départementale des territoires exerçait une mission d'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) pour la commune d'Eyzahut par le biais d'une convention arrivée à échéance le 31 décembre 2012.

Des instructions nationales relatives à de nouvelles modalités d'orientation sont en cours d'élaboration. Dans cette attente, la Direction départementale des territoires entend poursuivre les missions d'assistance pour les communes qui le souhaitent.

Le Conseil municipal décide de renouveler cette convention d'assistance pour l'année 2013.

2. Relevé intégral et cartographie du réseau d'eau potable : acceptation de devis

Le réseau d'eau potable doit être intégralement numérisé pour intégration au guichet unique au plus tard le 1^{er} juillet 2013.

Seule la société Écoplan a fourni un devis pour un montant de 3100.00 € HT.

L'ensemble des membres du conseil accepte ce devis.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est obligatoire de poser des compteurs :

- à l'entrée du réservoir,
- aux antennes d'alimentation,
- aux trop pleins.

3. Eau potable – Désinfection des réservoirs : acquisition de terrains

Deux réservoirs d'eau potables sont implantés sur des parcelles privées. Il s'agit de :

- la B 325, appartenant à Madame Mireille Lagarde,
- la B 332, appartenant à Madame Hélène Delleaud.

Il est proposé d'acquérir des terrains autour des réservoirs pour une surface d'environ 200 m² chacun. Le conseil est favorable à ce projet à la condition que le prix au m² corresponde à celui d'un terrain non constructible, soit environ 1500.00 € forfaitaire pour chaque partie de parcelle.

La commission travaux poursuit l'étude sur la faisabilité de la désinfection des réservoirs.

4. Accord favorable de dissolution du SIE et adhésion de la commune à Énergie SDED

Le préfet de la Drôme a décidé la dissolution des syndicats intercommunaux d'énergies (SIE). Les communes membres de ces SIE doivent adhérer au Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme pour pouvoir continuer à bénéficier de son soutien technique et financier.

Le conseil municipal décide d'adhérer au SDED à l'unanimité.

5. Remise en état des pompes du local technique de la piscine : acceptation de devis

Suite aux pluies diluviennes du 24 septembre 2012, les 3 pompes de régénération du local technique de la piscine ont été inondées.

La société TTE a fourni un devis de réparation d'un montant de 1785,00 euros HT.

Ce devis est accepté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

1. Piscine

Suite à la visite de 2 entreprises, l'ensemble complet des travaux pour une mise aux normes totale s'élèverait à environ 130 000 €. La commune n'a pas les moyens de procéder à la totalité de ces travaux.

Suggestions :

- retirer le tuyau de refoulement situé dans le crachoir du grand bassin,
- pédiluve : renvoyer l'eau vers la filtration,
- mise en place d'un traitement d'eau par mesure ampérométrique,
- réfléchir à la vitesse de renouvellement de l'eau de la pataugeoire,
- PVC armé pour le grand bassin,
- intervenir sur la fuite sur le joint de dilatation.

Décisions :

- traitement par mesure ampérométrique à mettre en place,
- faire réaliser un devis pour PVC armé pour le grand bassin,
- déplacer le tuyau de refoulement et le mettre à l'extérieur du bassin,
- réparer la fuite sur le joint de dilatation.

Un devis a été demandé pour le passage d'une caméra dans la buse de la piscine. Il s'élève à 1000 €. Décision est prise de remettre à plus tard cette opération car il faut au préalable régler le problème de débit.

2. Voirie

Des travaux de voirie deviennent impératifs, l'un sur la vieille route dégradée depuis les gros orages de cet automne, l'autre sur le chemin de la Bécasse qui penche dangereusement. La commission travaux se charge de demander des devis.

3. Concession carrière

Sébastien Delleaud explique que la législation concernant les exploitations de carrière a changé durant l'année 2012. Il est désormais possible d'étendre l'autorisation jusqu'à 30 ans. De plus, les périmètres d'exploitation et de stockage doivent être clairement définis.

Sébastien et Jean-Marie Delleaud quittent l'assemblée pour laisser les autres membres du conseil débattre librement.

Il en ressort que l'ensemble des conseillers souhaitent se renseigner auprès des autorités compétentes sur les différentes possibilités concernant ce dossier.

4. Plaques de rues

La société TTI a fourni deux modèles de typographie, l'un avec texte simple, l'autre avec texte ombré.

Le choix s'est porté sur le modèle simple.

5. Employé communal

Suite à la mise en disponibilité pour convenances personnelles pour une durée d'un an d'Olivier Vallauri, un contrat à durée déterminée de 6 mois a été signé avec Guillaume Pelourson aux mêmes conditions qu'Olivier.

6. Lampadaire du Planas

Certaines lampes sont défectueuses. La société SPIE Trindel, chargée de la maintenance, effectuera leurs remplacements.

De plus, des horloges pour coupure nocturne seront installées.

7. Panneau de signalisation détérioré à la Croix de Serre

Il avait été plié par M. et Mme Favoriti. Un constat a été réalisé de façon à demander une prise en charge par leur assurance.

8. Courrier de l'association "Les potes du four à pain"

Les potes du four à pain ont demandé par courrier l'autorisation de réaliser des travaux d'aménagement du four de façon à être protégés du vent. L'association prendrait en charge l'ensemble du projet qui prévoit bardage + vitres sécurit.

Le conseil municipal donne son accord pour ces travaux.

9. Projet d'un mur d'escalade

Le club d'escalade Silex envisage l'implantation d'une voie d'escalade sur la droite et la gauche de Porte rouge.

M. Delleaud, propriétaire du terrain, est favorable à ce projet. Le club doit maintenant en étudier la faisabilité tout en respectant scrupuleusement les captages de la source communale et celui de M. Delleaud.

10. Divers

- École : Fabienne Simian donne des explications quant à la mise en place de la réforme de l'éducation nationale.
- Catherine Videau demande à ce qu'un courrier en recommandé soit adressé à l'entreprise Actibois au sujet des travaux non achevés sur le chalet communal dit "du camping".
- Alain Bacquet expose ses inquiétudes sur les anomalies potentielles de gestion du SPANC (assainissement autonome).
- Remise en état de la ligne électrique qui alimente la pompe de relevage de l'eau potable, un poteau défectueux devant être remplacé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 50.